



Dossier suivi par :
Direction des Régions
Santé publique France Occitanie

Note de : Santé publique France – Cellule
Occitanie

À l'attention de : l'ARS Occitanie

Saint-Maurice, le 01/03/2024

Dispositifs de surveillance de l'état de santé de la population suite à l'incendie de la SOPAVE (Viviez, Aveyron) – Résultats au 01/03/2024

Le 20/02/2024, la Cellule régionale Occitanie de Santé publique France a été sollicitée par l'ARS Occitanie pour piloter la surveillance sanitaire post-accident.

La zone d'étude a été définie en fonction des connaissances sur les impacts environnementaux associés à l'incendie transmis par la préfecture de l'Aveyron : Viviez dont le secteur du Crouzet et Aubin.

La surveillance sanitaire s'appuie sur les données suivantes :

1. Données des structures d'urgence à l'aide du réseau Oscour® (pour Organisation de la surveillance coordonnée des urgences)

Dans le département de l'Aveyron, les centres hospitaliers (CH) de Decazeville et de Rodez sont les établissements les plus proches du lieu de l'évènement et ils sont respectivement établissements principal et secondaire de recours pour les patients résidant sur la zone d'étude (données Santé publique France pour l'année 2023 ; 78% des patients résidant dans une commune avec un code postal 12110 vont vers Decazeville, 12% vers Rodez, suivis de Villefranche-de-Rouergue (4%) et Figeac (2%).

A noter que :

- Le CH de Decazeville réalise des envois manuels des données urgences vers le concentrateur régional, engendrant des retards (envois irréguliers et dernières données disponibles souvent à J+2 ou J+3) et des problèmes d'historique inhérents à ce process.
- L'ARS-DD12 mentionne que l'accès aux urgences se fait sur régulation du Samu et que les patients peuvent être envoyés vers le CH de Rodez également ou Villefranche-de-Rouergue.
- Le CH de Villefranche-de-Rouergue ne code pas les diagnostics en temps réel (ils sont récupérés chaque année grâce à une reprise d'historique envoyée par l'ORU vers SpFrance).

Ainsi, étant donné la qualité de la transmission des données et du codage diagnostic, ainsi que le recours et l'offre de soins dans cette zone, la surveillance mise en place s'appuie sur les données du CH de Decazeville, et du CH de Rodez à compter du 21/02/2024.

Dans le cadre de cet évènement, sont analysées les données de passages aux urgences concernant les diagnostics suivants :

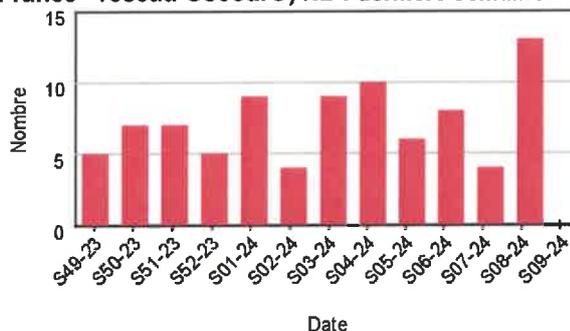
- Extinctions de voix, irritation : codes CIM10 R070 (douleurs de la gorge), R43 (troubles de l'odorat et du goût ; recherche « R43% », soit R43 et tous les sous-codes existants, R43.0, R43.1, R43.2 et R43.8) ;
- Pathologie inconnue (Y338 : Autres événements précisés, intention non déterminée, autres lieux précisés) ;
- Intoxications aux fumées et gaz : X08% (exposition à d'autres fumées, feux et flammes précisés), X09% (Exposition à la fumée, au feu et aux flammes sans précision), T59 (effets toxiques d'autres émanations, gaz et fumées, avec ses sous-codes, excepté le T59.3 correspondant à gaz lacrymogène) ;
- Regroupements syndromiques regroupant plusieurs codes CIM10 :
 - Sphère respiratoire : asthme, toux, dyspnée/insuffisance respiratoire ;
 - Sphère cardiaque : trouble du rythme ou de la conduction, décompensation cardiaque ;
 - Sphère digestive : vomissements, douleurs abdominales non spécifiques ;
 - Pathologies non spécifiques : malaise, céphalées/migraines, troubles anxieux, stress ;
- Les 10 pathologies les plus fréquentes sur le service.

Résultats de la surveillance du 17/02/24 au 01/02/2024 :

(en gras les éléments nouveaux depuis le dernier point du 26/02)

Les indicateurs surveillés n'ont pas montré de fluctuations anormales depuis le samedi 17/02/2024, à l'exception des passages pour dyspnées/insuffisance respiratoire au CH de Rodez qui augmentent légèrement en semaine 8 (figure 1). Ces passages concernent des patients domiciliés sur divers codes postaux en dehors de la zone d'étude, sans que l'on ne connaisse leurs déplacements.

Figure 1. Nombre de passages aux urgences de Rodez pour dyspnées/insuffisance respiratoire (Source : Santé publique France - réseau Oscour®) NB : dernière semaine incomplète



Cette surveillance a permis de plus d'identifier 4 passages chez des résidents de la zone d'étude dans les centres hospitaliers surveillés :

- 3 passages pour dyspnée (R06) aux urgences du CH de Decazeville les 20/02, 21/02 et 22/02 chez des résidents d'Aubin. **Après investigation, ces passages sont rapportés comme liés à l'évènement par le personnel médical ;**
- 1 passage pour insuffisance respiratoire (J96) aux urgences du CH de Rodez les 25/02 chez un résident de Cransac. **Après investigation, ce passage n'est pas directement lié à l'évènement d'après le personnel médical.**

2. Enquête auprès des professionnels de santé du secteur

Mandaté par l'ARS Occitanie, Santé publique France a mis en place le 19/02 un recueil actif de l'activité des professionnels de la zone d'étude. Au 28/2 cette surveillance a été étendue aux professionnels de Cransac.

Ce recueil concerne :

- Les médecins généralistes (N= 11 présents dont 8 exerçant dans les 2 maisons de santé de Aubin et Decazeville) ;

- Les pharmacies d'officines (N = 8 officines, 2 à Aubin, 1 à Cransac et 5 à Decazeville) ;
- Infirmiers(ières) libéraux(ales) (N= 9, 3 sur Aubin et 6 sur Viviez).

Le recueil consiste à l'administration d'un questionnaire permettant d'identifier parmi leur patientèle les personnes susceptibles d'avoir présenté une nuisance ou un symptôme potentiellement lié à l'incendie :

Âge : ___	Sexe : <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> Comorbidités/personne vulnérable Précisez :		
Adresse précise :		<input type="checkbox"/> Nuisances ressenties (fumées, odeur...) Précisez :		
Date de consultation : __/__/24		<input type="checkbox"/> Consultation initiale <input type="checkbox"/> Consultation de suivi	Date de début des signes : __/__/24	
<input type="checkbox"/> Aucun symptôme	<input type="checkbox"/> Irritations nez/gorge	<input type="checkbox"/> Difficultés respiratoires	<input type="checkbox"/> Toux	<input type="checkbox"/> Maux de gorge
<input type="checkbox"/> Saignement de nez ou de la gorge	<input type="checkbox"/> Nausées, vomissements	<input type="checkbox"/> Maux de tête	<input type="checkbox"/> Vertiges	<input type="checkbox"/> Trouble de la vision
<input type="checkbox"/> Anxiété / peur inexplicable	<input type="checkbox"/> Symptômes dépressifs	<input type="checkbox"/> Démangeaisons / urticaires	<input type="checkbox"/> Malaise	<input type="checkbox"/> Irritations oculaires
<input type="checkbox"/> Autre symptôme, Précisez :				
Orientation : <input type="checkbox"/> Retour à domicile <input type="checkbox"/> Vers le médecin traitant <input type="checkbox"/> Vers un spécialiste <input type="checkbox"/> Hospitalisation				

Résultats de la surveillance du 17/02/24 au 01/03/2024 :

(en gras les éléments nouveaux depuis le dernier point du 26/02)

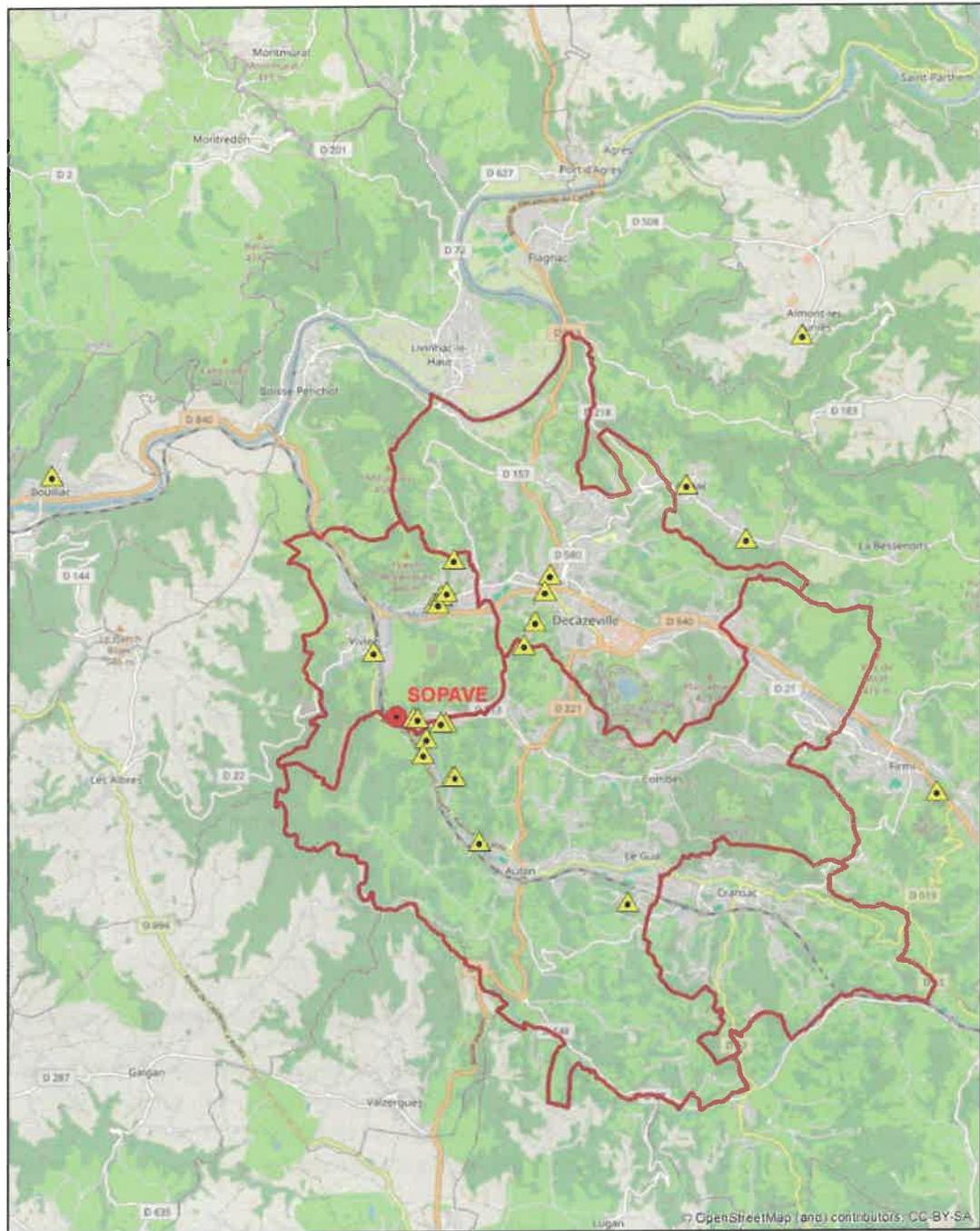
- IDEL :
 - o Réponse le 01/3 : n=8/9
 - o Signalement de 6 patients **(+1)** : irritation nez/gorge (6), yeux (5), anxiété (3), maux de tête (1), nausées/vomissements (1), difficultés respiratoires (1)
- Pharmacies :
 - o Réponse le 26/2 : 6/8
 - o Signalement de 22 patients **(+6)** : irritation oculaire (9), toux (10), irritation ORL (6), gêne respiratoire (7), maux de tête (6), maux de gorge (2), problèmes dermatologiques (2), trouble de la vision (1), symptômes asthmatiformes (2), décompensation BPCO (1), nausées/vomissements (1)
- Médecins généralistes :
 - o Réponse le 26/2 : 5/11
 - o Signalement de 15 patients **(+4)** : Irritation ORL (12), toux (8), maux de tête (5), maux de gorge (5), asthme (4), difficultés respiratoires (3), nausées/vomissement (1), saignement nez/gorge (1), trouble vision (1), anxiété (1), malaise (1), irritation oculaire (1), vertige (1).

A noter que la date de début de signes des cas n'est connue que pour 22 cas: 6 cas le 17/02, 8 cas le 18/02, 6 cas le 19/02, 1 cas le 20/02 et 1 cas le 26/02 (information non exhaustive).

En plus de ces symptômes, les professionnels de santé remontent également un mécontentement de la population et une nuisance liée aux odeurs et fumées générant l'expression d'une inquiétude sur la toxicité des émanations.

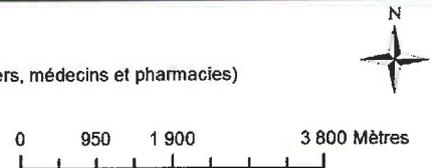
La majorité des patients signalés pour lesquels nous avons l'information sont domiciliés à Aubin et Viviez, notamment au Crouzet. Des signalements sont également réalisés pour des patients sur Decazeville, Firmi, 1 Flagnac, Bouillac (figure 2). Toutefois, ces localisations représentent le domicile des patients sans que nous allons l'information concernant leur potentiel déplacements dans la zone d'étude.

Figure 2. Localisation du domicile des patients signalés par les professionnels de santé (Source : Santé publique France) (données disponibles pour 25 patients)



Légende

-  Signalements recueillis par Santé publique France (sources : infirmiers, médecins et pharmacies)
-  SOPAVE
-  Zone d'étude pour la surveillance sanitaire



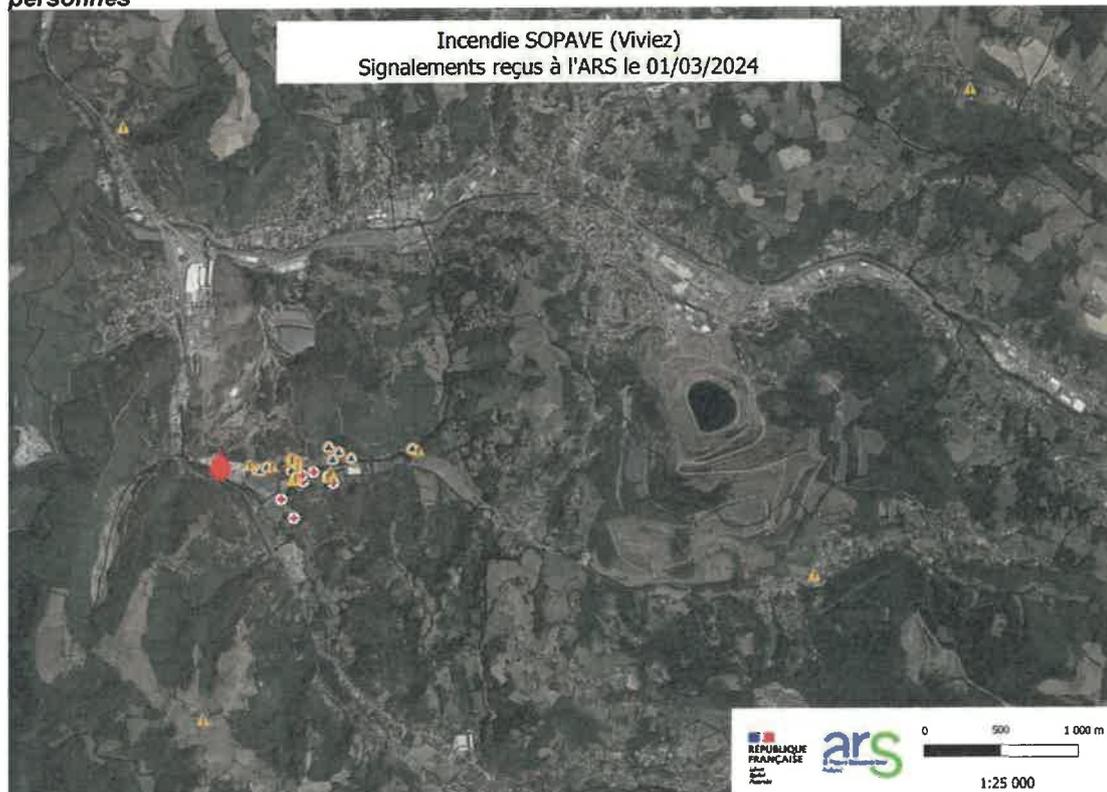
Synthèse : Les premiers éléments d'information sanitaire montrent un impact modéré dans la zone d'étude à 13 jours de l'évènement, se traduisant principalement par des symptômes ORL et oculaires irritatifs, des gênes et problèmes respiratoires ainsi que des maux de tête et de l'anxiété. Ces signes sont majoritairement survenus dans les 3 jours suivant l'évènement mais entraînent encore aujourd'hui des consultations retardées.

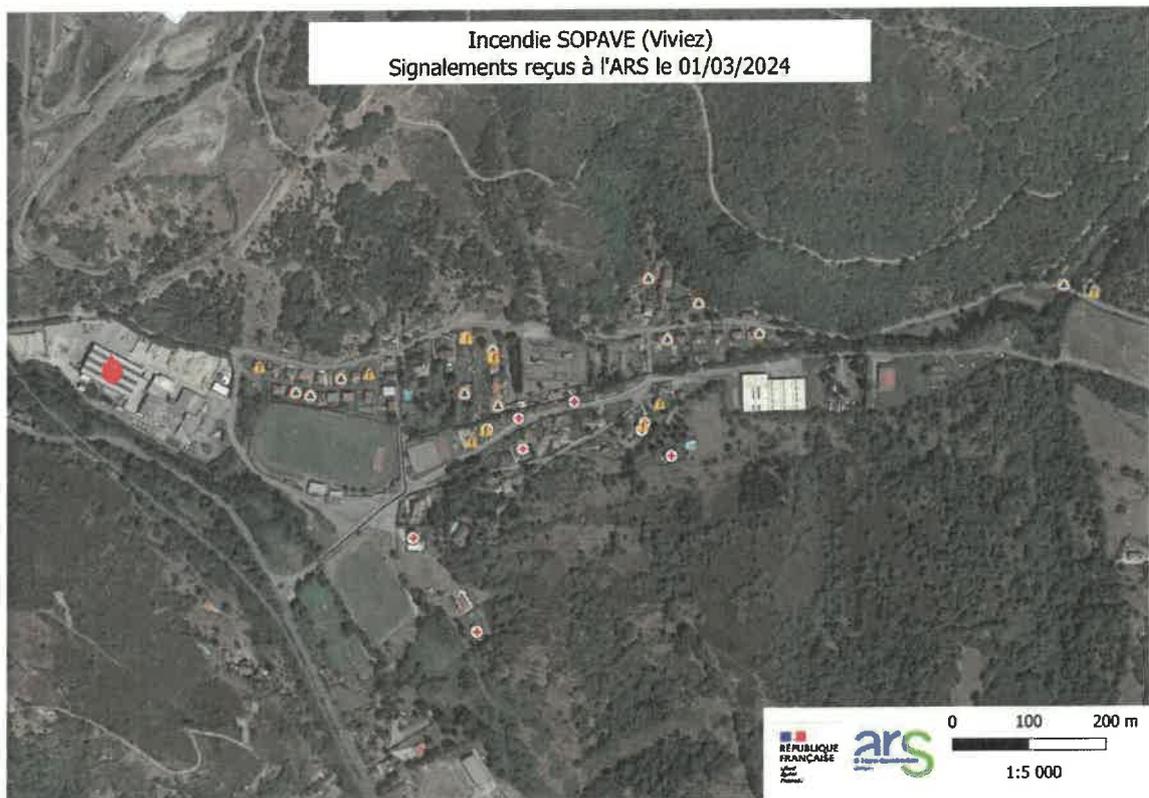
Données complémentaires

La surveillance mise en place par Santé publique France a également été enrichie de recueil d'information local piloté par l'ARS-DD12. Ces remontées comprenaient :

- L'appel téléphonique des structures d'urgences (CH Rodez, CH Decazeville, CH Villefranche de Rouergue) et Samu 12 toutes les 48H depuis lundi 19 février. Ces appels ont permis d'identifier les mêmes passages au CH de Decazeville que ceux déjà évoqués plus haut dans la surveillance Oscour ;
- Le signalement spontané de riverains auprès du point focal régional (PFR) de l'ARS, dans les points d'accueil mis en places dans les mairies de Viviez et Aubin et lors du passage à domicile des associations de protection civile. Au total 25 usagers se sont manifestés : 5 auprès du PFR, 6 au point d'accueil de la commune de Viviez et 14 au point d'accueil de la commune d'Aubin (dont 1 personne vivant sur la commune de Flagnac). 26 usagers ont été recensés par les associations agréées de sécurité civile lors d'actions de porte à porte menées les 28 et 29 février sur les communes d'Aubin et Viviez (figure 3). L'ARS-DD12 et la CUMP apportent une réponse adaptée à chacun des usagers.

Figure 3. Localisation du domicile des patients signalés à l'ARS (point focal, centres d'accueil en mairie, visite des associations) (Source : Ars Occitanie) NB : 1 point peut être représentatif de plusieurs personnes





A compter du 02/03/2024, la surveillance des effets aigus sera allégée vers une surveillance passive. Il n'y aura plus d'appel systématique aux professionnels de santé qui sont invités à signaler par mail ou par téléphone tout signal utile en lien avec l'incendie de Viviez au point focal de l'ARS (ars-oc-alerte@ars.sante.fr 0 800 301 301) en précisant la date des premiers signes, les symptômes et le lieu de résidence du patient. Le CAPTV (Centre Antipoison et de Toxicovigilance) peut également être contacté au 05 61 77 74 47 en cas de besoin face à une symptomatologie plus spécifique.

En plus de ces signalements, la surveillance s'appuiera également sur un suivi des données des urgences à travers le réseau Oscour®.

Par ailleurs, les points d'accueil physiques et téléphoniques mis en place par l'ARS dans les communes d'AUBIN et de VIVIEZ restent actifs afin de recueillir et définir les besoins de la population tant pour les soins psychiques que somatiques.

Ces points d'accueil sont joignables au :

- Mairie de VIVIEZ : 05 65 43 12 06
- Mairie d'AUBIN : 05 65 63 14 11